

Entrée de Couzeix au sein de Limoges Métropole

A compter du 1^{er} janvier 2014

A compter du 1^{er} janvier 2014, Couzeix entrera au sein de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole. De nombreux échanges entre les services de la commune de Couzeix, de la Communauté de Communes Aurence Glane Développement (AGD) et ceux de Limoges Métropole se sont déroulés afin de permettre une intégration dans les meilleures conditions.

Des délibérations concernant l'aire d'accueil des gens du voyage (reprise par Limoges Métropole du personnel de l'aire d'accueil), les tarifs d'assainissement collectif, la collecte des déchets ont déjà été prises lors du dernier conseil communautaire du 16 décembre 2013 afin d'assurer une continuité de services dès les premiers jours de janvier.

Dernièrement, il a été décidé en accord avec AGD une gestion transférée de la déchèterie de Couzeix, de la communauté de communes AGD à la Communauté d'agglomération Limoges Métropole. La déchèterie conservera ses jours et horaires d'ouverture habituels* et sera également accessible à la population d'AGD et de Limoges Métropole. Le transfert de la déchèterie de Couzeix à Limoges Métropole n'entraînera aucune modification dans les services rendus à la population.

Limoges Métropole gèrera également, en lieu et place de la Communauté de communes AGD, le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) et le parc d'activités OCEALIM à compter du 1^{er} janvier.

Concernant les agents positionnés à la déchèterie de Couzeix, au SPANC et sur la zone d'activités OCEALIM, soit 5 agents, tous seront transférés à la Communauté d'agglomération Limoges Métropole. En effet, le Code Général des Collectivités territoriales prévoit que le transfert d'une compétence entraîne le transfert du service ou de la partie de service chargée de sa mise en œuvre.

***Jours et horaires d'ouverture de la déchèterie de Couzeix :**
Mardi, jeudi, Vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30